

DEPARTEMENT

DEUX-SEVRES

Accusé de réception en préfecture 079-217903202-
20250710-2-10-07-2025-DE
Date de télétransmission : 15/07/2025
Date de réception préfecture : 15/07/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SURIN**

Séance du 10 juillet 2025

Nombre de membres	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	12

Date de la convocation
3 juillet 2025

Numéro délibération
2-10/07/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 10 juillet à 20 h 30, le conseil municipal de Surin s'est réuni à la mairie de Surin sous la présidence de Monsieur Philippe Jeannot, Maire.

Membres présents : MM. Mozzi-Ravel Jacques, Delplancq Thierry, Mmes Raphel Hélène, Fourré Cindy, MM. Chasseau Fabrice, Weill Rémi, Riccucci Sébastien, Blanchet Bernard, Mme Kilque Sylvie, Mme Dubois-Massé Annie et M. Vandé Yves

Membres absents : Mme Quinard Christine (pouvoir à Philippe Jeannot) et M. Brun Samuel

Quorum : 8

Secrétaire : Weill Rémi

Objet de la délibération : **Projet d'amélioration thermique de l'école : acte d'engagement avec Temis architectes**

Le 1er adjoint, Jacques Mozzi-Ravel présente l'acte d'engagement pour le marché de maîtrise d'œuvre proposé par Temis Architectes concernant le projet d'amélioration thermique de l'école.

Le taux de rémunération est de 13,5 % sur un coût prévisionnel des travaux de 159 100 € HT soit un forfait de rémunération de 21 478,50 € HT.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité par vote à main M. le Maire à signer l'acte d'engagement ainsi que tous documents nécessaires à ce marché.

Pour copie conforme, Surin le 15 juillet 2025,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Et publication

16/07/2025

Président	Secrétaire
P. Jeannot	R. Weill
	